

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter en sécurité des échafaudages fixes de pieds (au sens de la R408 habilité CARSAT)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

3 jours - 21:00 heures

Tarif

640,00 € HT soit 768,00 € TTC par participant

Public

Cette formation s'adresse aux personnes appelées à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et utiliser cet échafaudage.

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

Modalité et moyens pédagogiques

Exposés, Apports théoriques, Mises en situation pratiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques (30 à 50%) et pratiques (50 à 70%).

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Matériels d'échafaudage pédagogiques

Mise à disposition de matériels d'échafaudages de pied certifiés NF, en quantité nécessaire pour réaliser 2 Montages différents en simultané. Extracôtier

Profil de l'intervenant

Formateur professionnel expérimenté, habilité par l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS pour dispenser les formations échafaudages fixes (R408).

Objectif professionnel

Monter, réaliser la vérification journalière et de démonter en sécurité des échafaudages fixes de pieds conformément à la notice du fabricant, dans la limite des montages énumérés suivant :

- Montage façade avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charges par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences (R408)

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- Monter et démonter, en sécurité, un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied,
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité,

Contenu du module au sens de la R408

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer, rendre compte.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

Critères et modalités d'évaluation

Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.

Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.

Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis ainsi qu'un certificat d'acteur : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière (échafaudages de pied R408).

Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences validant les acquis d'utilisation des Equipements de Protection Individuels contre les chutes en hauteur.